

## VILLE DE CARCASSONNE

N° 25017

### DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023  
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### LOCATION D'ESPACES PUBLICITAIRES À LA CITÉ DES SPORTS - GRILLE TARIFAIRES 2025

\*\*\*\*\*

Des espaces publicitaires sont proposés dans les parties communes et les espaces sportifs de la Cité des Sports. En fonction de leur position dans l'établissement, de leur dimension, de la durée d'exposition choisie, ces espaces représentent une plus-value indéniable pour les prestataires qui choisissent de s'y afficher.

Il s'avère nécessaire d'ajuster certains éléments de la décision n°24031 « Grille tarifaire de la Cité des Sports - partenariat - 2024 », du 19 février 2024.

Dans ce contexte, j'ai décidé de préciser la grille tarifaire tel que suit, annulant et remplaçant la décision n°24031 susvisée :

Nombre de panneaux	Emplacements et numéros de panneaux	Prix/annuel
<b>ENTRÉE PRINCIPALE</b>		
1	Hall d'entrée – rez-de-chaussée (n°1)	199 €
2	Mezzanine (n°2)	199 €
<b>NIVEAU 1</b>		
7	Hall étage – accès principal (n°4 à n°10)	109 €
3	Accès au dojo (n°11 à n°13)	99 €
5	Accès salle de musculation (n°14 à n°18)	99 €
8	Salle de musculation (n°19 à n°26)	129 €
2	Accès salle de gymnastique (n°27 à n°28)	99 €
<b>NIVEAU 0</b>		
5	Accès espace de formation et bureau & padels, squashes, tennis (n°29 à n°33)	99 €
6	Accès aux courts de squashes (n°34 à n°39)	99 €
13	Accès aux courts de padels et de tennis (n°40 à n°52)	99€
	Cours de squash Publicité de 2m x 8cm	300 €
	Cours de padel Publicité de 2m x 8cm	300 €
<b>NAMING (donner le nom d'un prestataire à une piste ou à un court)</b>		
	Naming d'un court de squash	1 200 €
	Naming d'une piste de padel	1 200 €

Carcassonne, le 23 janvier 2025

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250123-22881-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025  
Publication : 19/02/2025